

Ordonnance du Roy, qui oblige les officiers à se rendre à leurs régimens, à l'expiration des semestres & congez, & règle le service des Mestres de camp en pied. Du premier janvier 1722.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, qui oblige les officiers à se rendre à leurs régimens, à l'expiration des semestres & congez, & règle le service des Mestres de camp en pied. Du premier janvier 1722. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1722

Description matérielle : 3 p. ; 28,5 cm.

Sujet(s) : armée

France

législation

18e siècle

texte réglementaire

règne de Louis XIV 1643-1715

règne de Louis XV 1715-1774